

ROTARY DISTRICT 1650

ROTARY ACTIONS - MODE D'EMPLOI

MEMBRES

les Rotary Clubs du District 1650 **uniquement**.
L'adhésion des clubs est **facultative**

OBJET

Aider les clubs à réaliser leurs actions humanitaires, éducatives..
En France et dans le monde

DONATEURS

Particuliers (dont Rotariens, Rotariennes), **associations** (dont les Rotary Clubs),
entreprises.

L'ASSOCIATION "ROTARY ACTIONS"

Recueille les dons
Réalise les actions (qui peuvent être suggérées par les donateurs)
Verse les dons à des associations humanitaires françaises ou étrangères. (Fondation Rotary entre autres)
Établit les reçus modèles Cerfa

FONCTIONNEMENT

Compte tenu des objectifs humanitaires, éducatifs. et conformément à ses statuts, Rotary Action D1650 établira des certificats fiscaux au nom de chaque donateur permettant ainsi la déduction fiscale autorisée dans le cadre des dispositions prévues par le code général des impôts. (Réduction d'impôts de **60 % des sommes versées** dans la limite des 10 % des revenus imposables des donateurs).

Les sommes versées seront adressées au trésorier de Rotary Actions qui les comptabilisera au crédit de chaque donateur.

Chaque donateur demandera ensuite le reversement au profit d'une action ou d'une œuvre, les caractères humanitaires ou éducatifs de ces dernières étant **prouvés** et les dépenses **justifiées** par documents.

En aucun cas, les comptes des donateurs ne pourront être movimentés sans demande écrite du donateur, (privé ou président de club) dossier à l'appui, et sans l'accord de Rotary Actions.